

КУЛЬТУРА ТА МИСТЕЦТВО ФРАНЦІЇ В КОНТЕКСТІ МІЖНАЦІОНАЛЬНИХ ЗВ'ЯЗКІВ

J. Baghana, A. Langner (Belgorod, Russie)
Université nationale de recherches scientifiques «BelUE»

USAGE ET EVOLUTION DU FRANÇAIS AU CAMEROUN

L'ouvrage est réalisé dans le cadre du programme d'aide à la publication avec le soutien de la bourse de recherche du Président de la Fédération de Russie (MK-1891 2012.6, Analyse comparative des variantes régionales et locales du français de France et d'Afrique)

Sur le plan sociolinguistique, le français connaît une évolution particulièrement dynamique, au point d'acquérir une fonction véhiculaire qui normalement ressortit aux langues nationales.

On peut donc, sur le plan typologique, distinguer quatre niveaux de français :

1) *Le français «dialectal».*

Cette variété de français est appelée «dialectale» en raison de la pression du substrat linguistique des locuteurs. Ce français renferme un taux important d'interférences de tous ordres: phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Il porte la marque indélébile du terroir et est parlé par le personnel domestique, les manœuvres, les agriculteurs et tous ceux qui n'ont pas achevé normalement leur scolarité.

2) *Les argots.*

Ils sont nombreux et fonctionnent de la dispersion sociale. C'est d'avantage un phénomène urbain et même suburbain dans la mesure où il est le fait des jeunes oisifs et petits chômeurs des villes qui vivent d'expédients. Ces différents parlers argotiques sont alimentés par le discours du cinéma, les photo-romans et les tournures du style administratif. Parfois, un certain nombre de mots de cet argot immigreront définitivement dans le français populaire ou commun.

3) *Le français commun.*

Ce français est structurellement stable du fait qu'il est plus élaboré et moins soumis à la pression des divers substrats. C'est le français utilisé par les fonctionnaires moyens, c'est-à-dire ceux qui ont achevé complètement leur cycle primaire et même le cycle secondaire. Ils l'entretiennent par toutes sortes de lectures liées à leur domaine d'activité. Ce français trouve sa source à l'école primaire. Cette dernière a été fortement influencée par des enseignants appartenant au groupe linguistique bantou.

Il n'est donc pas étonnant que ce français commun reflète des habitudes linguistiques

bantoues. Ce français représente indiscutablement un tronç commun à tous les Camerounais qui sont passés par l'école primaire.

Cependant, hors de l'école, ce français subit la pression des substrats linguistiques qui permettent de distinguer au moins quatre variétés. Ces quatre rameaux du français commun correspondent respectivement au Littoral (Douala, Basaa et assimilés), à l'intérieur (Bulu, Fang, Beti, Maka et assimilés), à l'Ouest (Bamiléké) et au Nord (Fulbé, Mbum, Dura, Haousa, Kirdi). Les différences entre ses variétés se réfèrent exclusivement aux effets prosodiques. De sorte que le français commun devient progressivement une langue tonale.

4) Le français des élites.

Hormis quelques camerounismes, ce français reflète celui qui est enseigné dans les lycées, les établissements et institutions universitaires. C'est le français des magistrats, des administrateurs, des avocats, des professeurs d'Université, etc. C'est enfin ce français que l'on retrouve comme langue maternelle dans quelques rares familles camerounaises.

Au total donc, l'on assiste à travers la promotion et l'expression du français commun camerounais à l'émergence d'une norme nationale qui entre immédiatement en conflit avec la norme scolaire, classique. Du coup, la question se pose: quelle est la place, quel est le rôle de ce français devenu incontournable dans la pédagogie du français au Cameroun ? La réponse n'est pas simple et les avis divergent sur ce point.

Pour l'instant, l'un des problèmes les plus épineux à résoudre est celui de la maîtrise de la variation lexicale en rapport avec l'élaboration des outils didactiques de type lexicographique pour prendre en charge de façon systématique l'usage du français.

Le français commun entrera nécessairement un jour à l'école. L'on ne saurait ignorer longtemps ce phénomène. Actuellement, il est circonscrit au niveau du lexique et pourra, selon les rythmes et les vitesses de son évolution, s'étendre dans le registre morpho-syntaxique. Il convient d'anticiper, en amont, cette perspective afin d'éviter des évolutions anarchiques de la langue qui gêneraient l'institution scolaire.

D'une façon générale, il est urgent que les gouvernements africains puissent se déterminer sur le choix d'une norme africaine du français, à l'instar des décisions politiques prises par la Communauté francophone du Québec. La définition d'une norme africaine du français implique un travail d'aménagement pédagogique qui lui-même présuppose en amont une véritable politique linguistique qui clarifierait, dans le contexte linguistique des pays africains, la place du français: langue étrangère? langue seconde? langue véhiculaire ou langue interculturelle? Aussi la notion de

norme linguistique, sans toutefois qu'on l'abolisse définitivement, mériterait d'être repensée et assouplie en fonction de l'appropriation de plus en plus profonde du français. C'est à ce titre qu'il deviendra authentiquement une langue seconde en Afrique.

A. Langner, E. Bocharova (Belgorod, Russie)
Université nationale de recherches scientifiques «BelUE»

FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA FRANCOPHONIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'ouvrage est réalisé dans le cadre du programme d'aide à la publication avec le soutien de la bourse de recherche du Président de la Fédération de Russie (MK-1891.2012.6, Analyse comparative des variantes régionales et locales du français de France et d'Afrique)

La Francophonie représente aujourd'hui un instrument politique stratégique unique pour toute la communauté constituée de pays francophones. Sur les 56 États ou gouvernements membres de la Francophonie 30 sont africains. La région subsaharienne inclut 20 pays. Ce chiffre à lui seul souligne la prépondérance de l'Afrique noire dans toute la politique francophone.

Née des ruines de l'ancien empire colonial français, la Francophonie subsaharienne, grâce aux tentatives de l'Organisation internationale de la Francophonie, relève de la volonté d'instaurer un multilatéralisme dans les échanges avec les pays dont ils ont en commun le partage d'une langue (première ou seconde). Le multilatéralisme dans les échanges avec les pays anglophones et hispanophones propose une coopération effective.

Près de trois décennies plus tard, les pays africains présentent une «pluralité d'attentes à l'égard de la Francophonie» qui témoignent d'autant de divergences d'intérêts en leur sein: attente en matière de développement, notamment dans laquelle la langue est perçue comme un moyen de communication entre «partenaires» du Sud et du Nord de l'Afrique subsaharienne. Dans ce but, les Sommets sont considérés comme des tribunes pour discuter les problèmes de la Francophonie, et les pays africains y jouent un rôle important.

Au niveau de la coopération de la France avec l'Afrique francophone, le dispositif fort complexe compte «une multiplicité d'intervenants et de centres de décisions» qui génèrent des conflits de compétences, des rivalités.

L'observation de la situation linguistique et de la politique linguistique dans l'Afrique francophone peuvent être résumées en facteurs de développement de la Francophonie que voici:

1) *Un patrimoine commun à développer.*